



2012/201

HD

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT
ARDÈCHE

DELIBERATION N° 2012/70

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 17 décembre 2012

L'an deux mille douze et le dix-sept décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Jean-Luc CHAUSSIGNAND, premier adjoint.

Date de convocation : le 07 décembre 2012.

Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 9 votants : 12

Résultat du vote : Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

Présents : M. CHAUSSIGNAND - CROZIER — VOLLE – SALA – TESTON – BOUAZZA – CORNET – HILAIRE – BEUGNET .

*Excusés : - Mr AUZAS a donné procuration à Mr CHAUSSIGNAND .
- M VERNET a donné procuration à Mme CROZIER.
- M JOLLIVET a donné procuration à M VOLLE.
- M. FIALON.*

Absents : M. MAURIN - DELAUZUN

Mme SALA a été élu secrétaire.

Objet : Création d'un poste d'agent polyvalent dans le cadre du dispositif Emploi d'Avenir – Contrat d'Avenir.

Au cours de cette séance, le Premier Adjoint propose de créer un poste d'Agent Administratif et d'Agent Scolaire pour une durée de un an à temps complet à compter du 1^{er} février 2013 dans le cadre du dispositif emploi d'avenir - contrat d'avenir.

.../...

2012/202

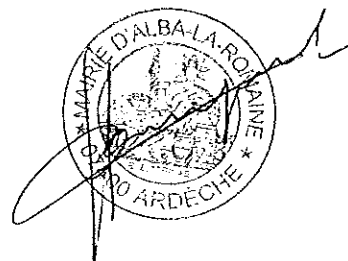
HP

Après en avoir délibéré et à la majorité des membres présents, le Conseil Municipal :

- **DECIDE** de créer un poste d'Agent Administratif et d'Agent Scolaire dans le cadre du dispositif « Emploi d'Avenir »
- **PRECISE** que ce contrat sera d'une durée d'un an à compter du 01 février 2013.
- **PRECISE** que la durée du travail est fixée à 35 heures par semaine.
- **INDIQUE** que sa rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- **CHARGE** son Maire de procéder au recrutement de l'agent.
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention avec la Mission Locale et les services de l'Etat ainsi que le contrat de travail avec l'agent.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE, le 17 décembre 2012.

Pour copie conforme,
Alba La Romaine,
Le 18 décembre 2012.
Le Premier Adjoint
Jean-Luc CHAUSSIGNAND.



.../...